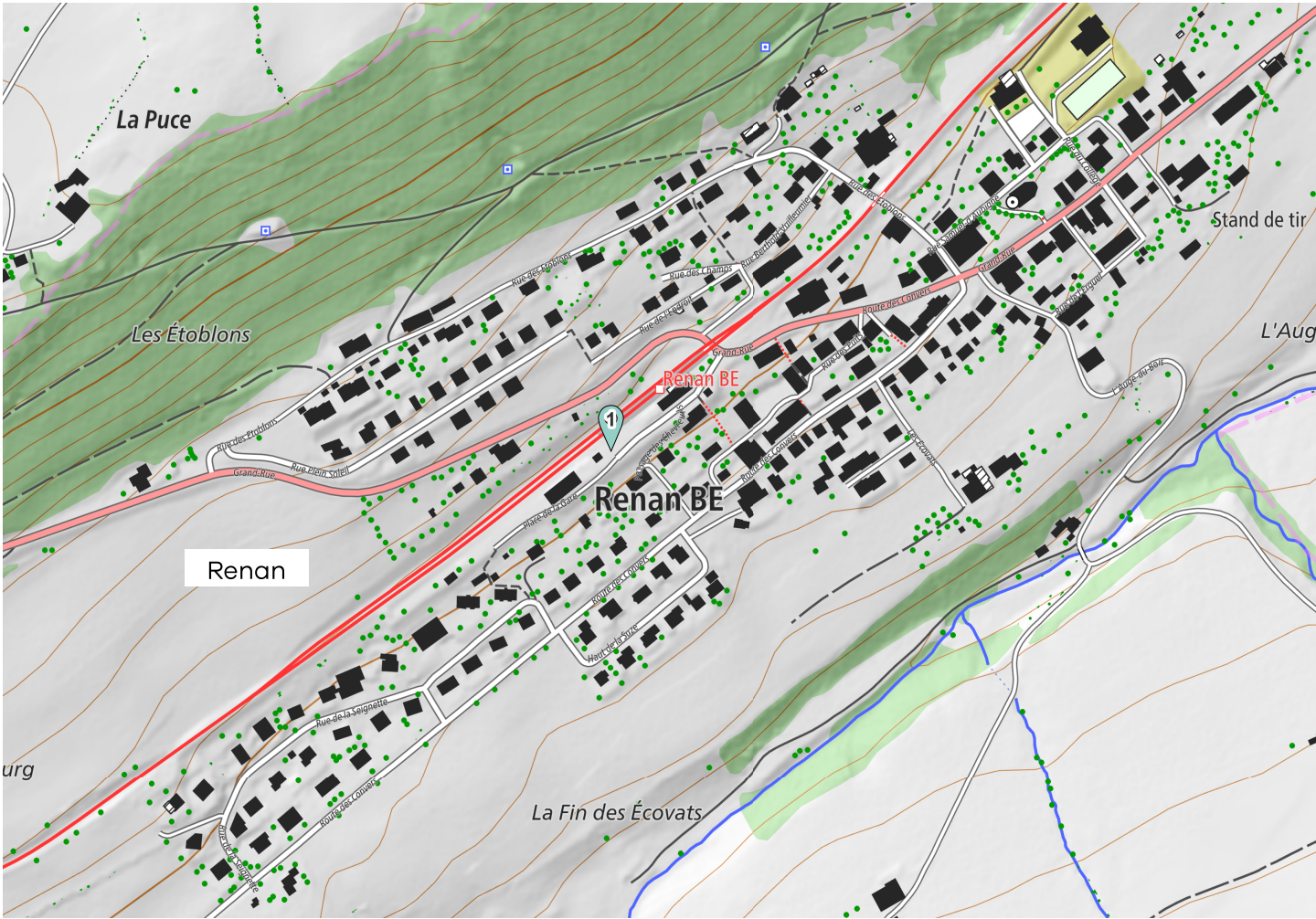




2025

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Données swisstopo 07.2024



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Renan (BE)





Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Mon/mes CONTENEUR(S) À SACS-POUBELLE

Mes sacs à ordures officiels sont à déposer dans les moloks prévus à cet effet :

Rue du Collège, rue de l'Erguel, Haut de la Suze, rue de la Seignette, place de la Gare, rue des Etoblons et au bas du chemin de la Werksiedlung, (voir plans ci-contre).

Sacs à ordures officiels : en vente au bureau communal, à l'épicerie "Grand-Rue 20" ainsi qu'au shop du Centre de vacances Stengel.

- **17 l** - rlx de 10 sacs **CHF 10.-** TVA incluse.
- **35 l** - rlx de 10 sacs **CHF 20.-** TVA incluse.
- **60 l** - rlx de 10 sacs **CHF 40.-** TVA incluse.
- **110 l** - rlx de 10 sacs **CHF 60.-** TVA incluse.
- **Conteneurs** - 1 vignette **CHF 35.-** TVA incluse.

Mon ÉCOPOINT (voir plan)

1 - Place de la Gare : verre, carton et papier, PET, textiles et chaussures, huiles minérales et végétales, alu, boîtes de conserve, capsules Nespresso.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Je m'acquitte d'une **taxe communale annuelle** (facturée en novembre), couvrant les autres frais (collectes, infrastructure, ...)

- **CHF 125.-** par personne seule
- **CHF 250.-** par couple ou famille
- **CHF 90.-** par atelier ou indépendant
- **CHF 280.-** par entreprise industrielle.

A l'achat de certains articles, vous payez **une taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

Compost

Nous vous informons que du compost est mis gratuitement à disposition des habitants sur le site de compostage des Bulles à La Chaux-de-Fonds, dans un casier accessible en libre-service à l'entrée du site.

Contact et infos

Secrétariat municipal
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00
info@renan.ch
www.renan.ch

TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc.
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économiques en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables, etc.).
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

Robidogs

Des poubelles à crottes se trouvent en suffisance dans le village, merci de bien vouloir les utiliser pour mettre les déjections de vos chiens.

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)





2025

Calendrier

Renan (BE)

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						
M			1			
M 1	Nouvel An			2		
J 2	Saint Berchtold			3	1	
V 3				4	2	
S 4		1	1	5	3	
D 5		2	2	6	4	1
L 6		3	3	7	5	2
M 7		4	4	8	6	3
M 8		5	5	9	7	4
J 9		6	6	10	8	5
V 10		7	7	11	9	6
S 11		8	8	12	10	7
D 12		9	9	13	11	8 Pentecôte
L 13		10	10	14	12	9 Lundi de Pentecôte
M 14		11	11	15	13	10
M 15		12	12	16	14	11
J 16		13	13	17	15	12
V 17		14	14	18 Vendredi Saint	16	13
S 18		15	15	19	17	14
D 19		16	16	20 Pâques	18	15
L 20		17	17	21 Lundi de Pâques	19	16
M 21		18	18	22	20	17
M 22		19	19	23	21	18
J 23		20	20	24	22	19
V 24		21	21	25	23	20
S 25		22	22	26	24	21
D 26		23	23	27	25	22
L 27		24	24	28	26	23
M 28		25	25	29	27	24
M 29		26	26	30	28	25
J 30		27	27		29 Ascension	26
V 31		28	28		30	27
S			29		31	28
D			30			29
L			31			30
M						



Calendrier

Renan (BE)

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L			1			1
M 1			2			2
M 2			3	1		3
J 3			4	2		4
V 4		1 Fête nationale Suisse	5	3		5
S 5	2		6	4	1	6
D 6	3		7	5	2	7
L 7	4		8	6	3	8
M 8	5		9	7	4	9
M 9	6		10	8	5	10
J 10	7		11	9	6	11
V 11	8		12	10	7	12
S 12	9		13	11	8	13
D 13	10		14	12	9	14
L 14	11		15	13	10	15
M 15	12		16	14	11	16
M 16	13		17	15	12	17
J 17	14		18	16	13	18
V 18	15		19	17	14	19
S 19	16		20	18	15	20
D 20	17		21	19	16	21
L 21	18		22	20	17	22
M 22	19		23	21	18	23
M 23	20		24	22	19	24
J 24	21		25	23	20	25 Noël
V 25	22		26	24	21	26 Saint Etienne
S 26	23		27	25	22	27
D 27	24		28	26	23	28
L 28	25		29	27	24	29
M 29	26		30	28	25	30
M 30	27			29	26	31
J 31	28			30	27	
V	29			31	28	
S	30				29	
D	31				30	
L						
M						



Comment bien trier ?



Ordures ménagères

Uniquement dans les **sacs gris officiels** ou dans les conteneurs privés munis d'une vignette officielle. **A déposer dans les moloks prévus à cet effet.**



Déchets compostables ménagers

Epluchures, fruits/légumes non consommables, coquilles d'œufs, marcs thé/café, sapins Noël, fleurs/plantes fanées, feuilles, foin, paille, tailles arbres/haies, gazon, litières végétales = tournée verte.



Déchets encombrants combustibles

A déposer sur la **place de la gare** lors de la **déchèterie ponctuelle**. Séparer les matériaux combustibles de la ferraille. Poids maximum par dépôt = 50kg.



Ferraille (objets métalliques)

A déposer sur la **place de la gare** lors de la **déchèterie ponctuelle**. Séparer les matériaux combustibles de la ferraille.



Appareils électriques et électroniques

A rapporter au point de vente ou à déposer sur la **place de la gare** lors de la **déchèterie ponctuelle**.



Déchets inertes (petites quantités)

A déposer sur la **place de la gare** lors de la **déchèterie ponctuelle**.



Papier

A déposer ficelé, lors des deux ramassages effectués par l'école. Mettre uniquement les journaux, magazines, illustrés et le papier de bureau. Ne pas faire de trop gros paquets.



PET

Conteneur de récupération à l'écopoint ou retour dans les points de vente.

Mettre uniquement des bouteilles de boissons en PET avec le logo ci-contre.



Verre

Conteneur de récupération à l'écopoint.



Huiles minérales et végétales

Conteneur de récupération à l'écopoint.



Aluminium et boîtes de conserve

Conteneur de récupération à l'écopoint. **Important : les boîtes doivent être dépourvues d'étiquettes et rincées.**



Textiles et chaussures

Conteneur de récupération à l'écopoint.



Capsules Nespresso (aluminium)

Conteneur de récupération à l'écopoint. Mettre uniquement les capsules de marque NESPRESSO en aluminium.



Carton propre

Conteneur de récupération à l'écopoint. **! Ne plus les mettre dans les moloks !**



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Déchets de cuisine, crus et cuits **sauf poisson, viande et os** à mettre dans les containers pour la tournée verte. Restes de viande et poisson à jeter dans le sac à ordures officiel.



Dépouilles d'animaux

Au centre collecteur cantonal de Montmolin 032 889 68 40.
Lundi : de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00.
Mardi à vendredi : de 8h00 à 11h30.
Samedi : de 8h00 à 11h00.



Berlingots / Briques à boissons

Avec les ordures ménagères, dans le sac officiel.



Sagex

A fractionner et à déposer dans le sac à poubelle officiel ou à déposer sur la **place de la gare** lors de la **déchèterie ponctuelle**.



Cendres de bois

Attention danger d'incendie. Les cendres peuvent contenir des braises incandescentes plusieurs jours. Entreposer min. 3 jours dans un récipient métallique fermé avant de les déposer dans le sac officiel.



Bois

A déposer sur la **place de la gare** lors de la **déchèterie ponctuelle**.



Plastiques agricoles

A déposer lors de la tournée de ramassage 4x par année, sur la place de la gare de 10h à 11h30.



Aérosols

Important : vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Selon la matière à déposer avec l'alu à l'Ecopoint ou dans le sac poubelle officiel. Si symbole de danger, avec les déchets spéciaux.



Litière de chat

Avec les ordures ménagères, dans le sac officiel.



Flacons en plastique avec bouchon

A déposer dans le sac à poubelle officiel, au besoin en le débitant, ou à restituer au point de vente.

Les types de déchets



Cartouches d'encre pour imprimantes

A restituer aux points de vente ou au bureau municipal.



Piles et accumulateurs

Les piles sont reprises au bureau communal ou dans les commerces du village. Les batteries de véhicules sont à restituer au point de vente.



Peintures

A rapporter au point de vente ou à déposer sur la **place de la gare** lors de la **déchèterie ponctuelle**.



Pneus

A restituer aux points de vente.



Tubes lumineux (néon) / LED

A restituer aux points de vente.



Médicaments

A restituer aux points de vente.

Emplacements des moloks


Emplacements au village



Emplacement hors village




Mes tournées de collectes

Déchets encombrants combustibles, métalliques, électriques et électroniques, inertes, restes de peinture – « déchèterie ponctuelle » 

- 7x par année sur la place de la gare :
 - les mercredis 26.03, 04.06, 03.09, 29.10.2025 de 14h00 à 20h00
 - les samedis 01.02, 03.05, 29.11.2025 de 08h00 à 13h00
- Il est toléré environ 1½ m³. Les différentes matières (combustibles et métalliques) doivent être séparées.
- Les déchets provenant d'un débarras, de la transformation ou de la démolition d'appartement ou de maison familiale ne sont pas pris en charge. Ces déchets doivent être éliminés par une entreprise privée au moyen d'une benne.
- Les encombrants des entreprises industrielles ou artisanales ne sont pas pris en charge.
- Merci **d'enlever les batteries** des vélos et trottinettes électriques.
- L'Écopoint n'est pas un endroit de dépôt pour les encombrants.

Déchets verts (compostables) 

- Ils doivent être déposés dans des conteneurs agréés (végébox) uniquement.
- Les branchages peuvent être rassemblés en fagots de max 1.2 m de long et de 30 cm de diamètre.
- Dates des collectes 2025 : les vendredis 04.04, 02.05, 16.05, 13.06, 27.06, 11.07, 08.08, 22.08, 05.09, 19.09, 03.10, 17.10, 31.10, 21.11 et **mercredi 16.04**.

Récolte du papier 

- 2x par année, effectuée par l'école primaire de Renan, les jeudis 08.05 et 06.11.2025.

Déchets urbains incinérables – **uniquement pour les propriétaires de conteneurs**

- Le lundi dès 7h00, attention lors de lundis fériés (Pâques, Pentecôte, Jeûne, ...) le ramassage aura lieu le mardi matin.

Plastiques agricoles 

- 4x par année, à la gare de 10h à 11h30, les 29.01, 05.03, 05.11 et 10.12.2025

Déchets urbains incinérables - Moloks

- Ces déchets sont à **mettre impérativement dans les sacs taxés gris puis dans les moloks**.
- Les cartons propres doivent être obligatoirement déposés dans la benne dédiée à l'écopoint et non dans les moloks.